



**Procès-verbal du Conseil du Département GEP  
Séance du vendredi 31 mars 2017 à 10 heures 30**

**Etaient présents :**

HAMMOURI Hassan, Président, FERRIGNO Rosaria, MOUTON Claire, OTHMAN Sami, QUIQUEREZ Laurent, RAZIK Hubert, YAHOUÏ Ahmed, ZITOUNI Younes.

**Etaient absents :** SIAUVE Nicolas, DE MARCHI Fabien, CHOROT Thierry

**Avait donné procuration :**

CAVASSILA Sophie à QUIQUEREZ Laurent, DUFOUR Pascal à HAMMOURI Hassan, FIATTY Koffi à OTHMAN Sami, GADRAS Jan à HAMMOURI Hassan, GARRIGUES Olivier à OTHMAN Sami, OLIVIER Martin à YAHOUÏ Hamed, ZOGHLAMI Ismaël à YAHOUÏ Hamed.

**Assistait également :** DIF Mohamed

**Etaient excusés :** BEUF Olivier, PITTET Patrick

Le quorum étant atteint, Hassan HAMMOURI ouvre la séance à 10 h 35.

**1°) Approbation du PV du conseil de département du 17 mars 2017 :**

Les conseillers font part de leur mécontentement sur le fait que le directeur ne revient pas sur les PV du 12/09 et du 26/09.

Rosaria FERRIGNO signale que le classement des BIATTS contenu dans le PV du 26/09/2016 n'est pas celui voté en séance d'après ses notes.

Hassan HAMMOURI rappelle que les conseillers ne se sont pas mis d'accord pour valider les PV du 12/09/2016 et du 26/09/2016.

Hamed YAHOUÏ propose de valider le PV du 12/09/2016 et de reporter celui du 26/09/2016 (Aucune objection n'a été faite).

Le PV du 26/09/2016 est donc reporté au prochain conseil, les conseillers peuvent alors remonter les corrections à apporter pour ce PV.

Les conseillers se sont mis d'accord pour valider le PV du 12/09/2016 et le PV du 17/03/2017.

Hassan HAMMOURI soumet aux voix le procès-verbal du Conseil de département du 17 mars 2017 qui est approuvé avec 3 abstentions.

### **2°) Approbation du PV du conseil du département du 12 septembre 2016 :**

Hassan HAMMOURI soumet aux voix le procès-verbal du Conseil de département du 12 septembre 2016 qui est approuvé :

Pour : 9 Contre : 3 Abstention : 3

### **3°) Classement des mois invités 2017-2018 :**

Le département a reçu deux dossiers par le laboratoire LAGEP :

- Monsieur VAN DER SCHEFT (classé n°1 par le LAGEP)
- Monsieur PEI (classé n°2 par le LAGEP)

Hassan HAMMOURI projette les 2 dossiers en expliquant qu'il s'agit d'excellent dossiers scientifiques. Hassan HAMMOURI précise que l'attribution par an au département GEP est en moyenne de 2 mois.

Hassan HAMMOURI donne la parole à l'ensemble des conseillers pour donner leur avis sur les dossiers. Il en ressort un retour positif avec des recommandations constructives. Les conseillers recommandent de rajouter les publications du dernier quadriennal pour le Pr VAN DER SCHAFT et mettre en évidence le fait que le Pr PEI est coordinateur du master UCBL(LAGEP)/SCUT.

Hassan HAMMOURI propose de classer le classement des candidatures.

PEI :9 voix VAN DER SCHAFT :5 voix Blanc :1 voix

Le classement est le suivant :

N°1: PEI

N°2: VAN DER SCHAFT

### **3°) Patrimoine bâtiment OMEGA :**

Ahmed YAHOUI rappelle l'enquête menée par le département GEP sur l'affectation des locaux au mois de mars 2017. Il souligne que les échanges des conseillers sur l'attribution des locaux du bat oméga 3eme étage côté SUD ont posé problème sur leur réelle appartenance (cf. remarque +CR conseil 4/4/2014 renvoyé par Sophie CAVASSILA).

Ahmed YAHOUI a donc informé à la DIRPAT que l'affectation des locaux GEP aura lieu ultérieurement.

Hassan HAMMOURI souligne que des pourparlers seront engagés avec le département Mécanique à la suite des remarques des conseillers sur l'attribution des locaux.

### **Ahmed YAHOUI, responsable patrimoine GEP reprend la parole pour expliquer l'impact du Plan Campus sur les locaux du département GEP :**

Il rappelle que le département GEP doit répondre à 3 enquêtes :

DEVU, DIRPAT et plan campus. Pour ne pas submerger les usagers de plusieurs enquêtes, le département GEP propose une enquête unique centralisée pour y répondre. Ahmed YAHOUÏ donne les étapes du projet :

-Planning travaux prévisionnel Bat OMEGA (juillet 2017 à mars 2018) /Salles bâtiment LIPPMANN (septembre 2017 à juillet 2018).

-Les travaux démarrent du plus haut étage jusqu'au sous-sol pour des raisons d'intervention technique de la société. Chaque étage est partagé en zone (plan des zones par étage dispo plan campus et version papier dispo au département GEP).

-3 types de travaux sont prévus avec un avancement de "travaux par zone" sachant qu'il faudra 15 jours pour faire les travaux sur une zone :

-Impact des travaux sur les salles de GEP :

Il va y avoir une petite surface d'empiètement due à la création de colonnes de gaine inter-étage et aussi un petit rétrécissement de certaines salles contiguës aux toilettes (dû à la norme). Les plafonds ne seront pas changés. Tous les ouvrants seront changés; Il peut y avoir aussi un changement (voir léger déplacement) des ouvrants. (Cf. plan dispo à GEP pour plus de précision)

-Changement des menuiseries fenêtres

- Changement de l'habillage extérieur des façades hors période "travaux zone" (sans incidence sur l'utilisation des locaux)

Durant les travaux par zone, les utilisateurs n'ont plus le droit d'intervenir dans la salle et les barillets vont être changés sur la durée des 15 jours.

Le plan campus nous à renvoyer encore une demande d'information afin d'identifier le matériel sensible. Le département GEP se chargera de recueillir ces informations.

**Ces informations vont permettre de mettre en relation le responsable de chaque salle avec le responsable travaux pour permettre à chaque responsable de préparer au mieux les travaux.**

L'entreprise prévoit le déplacement matériel au centre des pièces, charge au responsable de la salle de mettre le matériel dans les cartons.

Il est à noter pour les livraisons et places de parking, que la moitié du parking coté bâtiment oméga est condamnée pendant la durée des travaux ainsi que le coté accès quai de déchargement. Seul l'ascenseur côté sud sera changé. Les escaliers sont aussi concernés par les travaux.

**Ahmed YAHOUÏ rappelle qu'une fois que toutes les informations recueillies seront renvoyées au chargé de travaux; Le chargé sera en mesure de nous transmettre le planning définitif. Le département GEP pourra alors donner ces informations fiabilisées à tous.**

**Par manque de temps Hassan HAMMOURI décide de reporter la discussion sur l'attribution des locaux du 3eme étage à un prochain conseil.**

#### **4°) Informations et questions diverses :**

Hassan HAMMOURI va organiser une réunion avec les responsables pédagogiques au sujet du prospective RH. Le planning sera fixé d'ici 2 à 3 semaines.

La séance est levée à 12h32.

La Responsable administratif  
Mohamed DIF

Le Directeur du Département GEP  
Hassan HAMMOURI